

Interpellation du 24 novembre 2020 Conseil Communal  
Projet Belfius, avenue Jean D'Avesnes

Monsieur le Bourgmestre,

Un nouveau projet immobilier nous est proposé, avenue Jean D'Avesnes, par une filiale du groupe Belfius, qui est tout autant contesté par la population que le projet Nova Mons derrière Ste Elisabeth.

Une réunion obligatoire administrativement vient d'avoir lieu à l'Hôtel de Ville en présence seulement de 5 personnes représentant les riverains opposés qui bien sûr sont bien plus nombreux.

Ce dossier est défendu par la filiale immobilière du Groupe Belfius, se proclamant régulièrement la banque des communes dont la ville est indirectement actionnaire et agissant souvent comme banquier pour celle-ci.

En outre de ce promoteur aucune proposition d'exposé à la population n'est faite ni de rencontres débats avec celle-ci (contrairement au projet Nova Mons), ce qui est le désir demandé par les riverains en conclusion de la réunion tenue entre les parties.

D'autre part, la Ville a-t-elle fait connaître sa position au promoteur lors de ses premiers contacts avec celle-ci, ce qui devrait être et qui a été le cas pendant 30 ans dans la gestion urbanistique de ce type de dossier. Notre rôle, contrairement à certaines déclarations de l'échevin concerné n'est pas une simple vérification du respect de la procédure administrative mais le rappel dès l'introduction de ce dossier, des choix de la Ville, du respect du patrimoine architectural montois, de la législation propre à l'intramuros, cela dans les hauteurs, les matériaux, l'esthétique, l'intégration dans l'existant bâti, ce qui malheureusement ici est loin d'être le cas. Il suffit de lire les dizaines de demandes de dérogations au règlement propre de notre intramuros.

Sans parler de la prétention à vouloir que du contemporain, volontairement déséquilibré par rapport à l'environnement et justifié par le concept de créativité...

Je ne citerai aujourd'hui qu'un exemple de cette ignorance. Pour plus de 10.000 m<sup>2</sup> d'habitat soit 93 logements et plus de 13.000 m<sup>2</sup> de bureaux, seulement 115 parkings (cela nous rappelle le projet d'Atenor derrière la gare que vous venez

de refuser notamment pour ce type de situation, c'est d'ailleurs ce que je vous avais demandé dans mon interpellation de septembre dernier).

Il faudrait au moins 2,5 fois plus. Où iront-ils sinon encombrer le quartier environnant.

Je m'arrête là car nous savons que ce dossier devra revenir prochainement devant notre conseil, mais aujourd'hui ce que je demande au Collège c'est qu'il recommande au promoteur de provoquer comme pour le dossier Nova Mons une présentation du projet et une réunion débat avec toute la population concernée. Vous devez réclamer cela à double titre, votre statut en tant qu'actionnaire indirect du promoteur et aussi client privilégié de celui-ci. De cette façon vous répondrez à la demande largement souhaitée des riverains et de tous les montois interpellés par ce projet.

Merci de répondre à ce souhait de la population.

Emmanuel Tondreau  
Conseiller Communal